**NOUVEAUX PROGRAMMES 2015 FRANÇAIS - ECRIRE AU CYCLE 2**

|  |
| --- |
| **Les nouveaux programmes de français du cycle 2**  **Préambule**  - À l’école maternelle, les élèves ont développé des compétences dans l’usage du langage oral et appris à parler ensemble, entendu des textes et appris à les comprendre, découvert la fonction de l’écrit et commencé à en produire. L’acquisition de vocabulaire, la conscience phonologique et la découverte du principe alphabétique, l’attention aux régularités de la langue et un premier entrainement aux gestes essentiels de l’écriture leur ont donné des repères pour poursuivre les apprentissages en français.  -Durant le cycle 2, un apprentissage explicite du français est organisé à raison de plusieurs séances chaque jour.  -Comme en maternelle, l’oral, travaillé dans une grande variété de situations scolaires, fait l’objet de séances d’enseignement spécifiques.  -Les activités de lecture et d’écriture sont quotidiennes et les relations entre elles permanentes. Afin de conduire chaque élève à une identification des mots sure et rapide, des activités systématiques permettent d’installer et de perfectionner la maitrise du code alphabétique et la mémorisation des mots.  -Les démarches et stratégies permettant la compréhension des textes sont enseignées explicitement.  -Deux éléments sont particulièrement importants pour permettre aux élèves de progresser : la répétition, la régularité, voire la ritualisation d’activités langagières d’une part, la clarification des objets d’apprentissage et des enjeux cognitifs des tâches afin qu’ils se représentent ce qui est attendu d’eux d’autre part.  -Pour l’étude de la langue, une approche progressive fondée sur l’observation et la manipulation des énoncés et des formes, leur classement et leur transformation, conduit à une première structuration de connaissances qui seront consolidées au cycle suivant ; mises en œuvre dans des exercices nombreux, ces connaissances sont également exploitées – vérifiées et consolidées - en situation d’expression orale ou écrite et de lecture. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences travaillées** | **Domaines du socle** |
| **Écrire**   * Copier de manière experte. * Produire des écrits. * Réviser et améliorer l’écrit qu’on a produit. | 1 |

|  |
| --- |
| **Écriture**   * En relation avec toutes les autres composantes de l’enseignement de français et en particulier avec la lecture, les élèves acquièrent peu à peu les moyens d’une écriture relativement aisée. * Ayant commencé d’apprendre à écrire (en cursive, au clavier) en GS, ils complètent l’apprentissage du geste graphomoteur non achevé et perfectionnent leurs acquis (sureté et vitesse), automatisant progressivement le tracé normé des lettres. Ils apprennent à utiliser les fonctions simples d’un traitement de texte, ils manipulent le clavier. De façon manuscrite ou numérique, ils apprennent à copier ou transcrire sans erreur, depuis des supports variés (livre, tableau, affiche…) en veillant à la mise en page. Les exigences qui s’appliquent à la copie sont justifiées par l’usage réel qui sera fait des messages ou des textes copiés. * Les élèves sont par ailleurs confrontés à des tâches de production d’écrits : production d’une phrase en réponse à une question, production d’une question, élaboration d’une portion de texte ou d’un texte entier. Ils commencent à identifier les particularités de différents genres de textes à partir de plusieurs textes appartenant à un même genre. Ils apprennent à écrire des textes de genres divers. Avec l’aide du professeur, ils établissent les caractéristiques du texte à produire et ses enjeux. * Pour passer à l’écriture, ils s’appuient sur des textes qu’ils ont lus et recueillent des ressources pour nourrir leur production : vocabulaire, thèmes, modes d’organisation mais aussi fragments à copier, modèles à partir desquels proposer une variation, une expansion ou une imitation ; ils s’approprient des stéréotypes à respecter ou à détourner. Avec l’aide du professeur, ils prennent en compte leur lecteur. * Les élèves se familiarisent avec la pratique de la relecture de leurs propres textes pour les améliorer. Cette activité complexe suppose l’expérience préalable de la lecture et de l’amélioration de textes dans une collaboration au sein de la classe sous la conduite du professeur. L’appui sur des remarques toujours bienveillantes relatives au texte initialement produit, sur des échanges avec un pair à propos de ce texte est une étape indispensable avant une activité autonome. * Les élèves développent une attitude de vigilance orthographique, soutenus par le professeur qui répond à leurs demandes d’aide. Le recours aux outils numériques (traitement de texte avec correcteur orthographique, dispositif d'écriture collaborative…) peut permettre d'alléger la tâche de rédaction et de relecture. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| * Copier ou transcrire, dans une écriture lisible, un texte d’une dizaine de lignes en respectant la ponctuation, l’orthographe et en soignant la présentation. * Rédiger un texte d’environ une demi-page, cohérent, organisé, ponctué, pertinent par rapport à la visée et au destinataire. * Améliorer une production, notamment l’orthographe, en tenant compte d’indications. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, d’activités et de ressources pour l’élève** |
| **Copier de manière experte** *(lien avec la lecture)*.   * Maitrise des gestes de l’écriture cursive exécutés avec une vitesse et une sureté croissantes. * Correspondances entre diverses écritures des lettres pour transcrire un texte (donné en script et copié en cursive, ou l’inverse pour une copie au clavier). * Stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d’indices, mémorisation de mots ou groupes de mots. * Lecture (relire pour vérifier la conformité). * Maniement du traitement de texte pour la mise en page de courts textes. | * Activités permettant le perfectionnement des acquis (sureté et vitesse) et complétant l’apprentissage non achevé à l’issue de la maternelle, après explicitations et démonstrations du professeur, avec son guidage aussi longtemps que nécessaire. * Tâches de copie et de mise en page des textes   dans des situations variées et avec des objectifs clairs qui justifient les exigences (pouvoir se relire, être lu) : demandes ou informations adressées aux parents ; synthèses d’activités ; outils de référence ; résumés de leçons ; poèmes et chansons à mémoriser ; anthologie personnelle de textes… |
| **Produire des écrits en commençant à s’approprier une démarche** *(lien avec la lecture, le langage oral et l’étude de la langue)*   * Identification de caractéristiques propres à différents genres de textes. * Mise en œuvre (guidée, puis autonome) d’une démarche de production de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s’enchainent avec cohérence, écrire ces phrases. * Connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d’accord, ponctuation, organisateurs du discours…). * Mobilisation des outils à disposition dans la classe liés à l’étude de la langue. | * Dans la continuité de ce qui a été pratiqué à l’école maternelle, dictée à l’adulte aussi longtemps que nécessaire pour les élèves peu autonomes pour écrire. * Situations quotidiennes pour des écrits courts intégrées aux séances d’apprentissage ; écrits longs intégrés à des projets plus ambitieux moins fréquents. * La variation sur la longueur peut être une variable différenciant les attentes selon l’aisance des élèves dans une même situation. * Variété de formes textuelles : récits, devinettes, poèmes et jeux poétiques, protocoles et comptes rendus d’expériences, règles de jeu, lettres, synthèses de leçons, questionnaires, réponses à des questions, courriels, contributions à des blogs, etc. * Situations d’écriture à partir de supports variés (début de texte à poursuivre, texte à détourner, photos à légender…). * Recherche collective des caractéristiques attendues du texte à produire. * Pratique du « brouillon » ou d’écrits intermédiaires. * Modalités de travail à deux (motivation mutuelle, aides). |
| **Réviser et améliorer l’écrit qu’on a produit** *(lien avec l’étude de la langue)*.   * Repérage de dysfonctionnements dans les textes produits (omissions, incohérences, redites…). * Mobilisation des connaissances portant sur le genre d’écrit à produire et sur la langue. * Vigilance orthographique, exercée d’abord sur des points désignés par le professeur, puis progressivement étendue. * Utilisation d’outils aidant à la correction : outils élaborés dans la classe, correcteur orthographique, guide de relecture. | * Activités permettant de s’habituer à intervenir sur des textes, notamment modifications de textes (enrichissement de phrases, recours aux pronoms pour éviter les répétitions, changement ou ajout d’éléments…) d’abord effectuées de façon collective, notamment au moyen du TBI, puis individuelle ; modifications d’écrits réalisés sur traitement de texte. * Relecture à voix haute d’un texte par l’élève qui en est l’auteur ou par un pair. * Comparaison de textes produits en réponse à une même consigne. * Relectures ciblées (vérification d’un point précis d’orthographe ou de syntaxe travaillé en classe, du respect d’éléments de la consigne…). * Repérage des erreurs à l’aide du correcteur rthographique, une fois le texte rédigé. * Élaboration de guides de relecture adaptés aux écrits à produire. * Relecture de son texte après un délai permettant de prendre de la distance. |
| **Repères de progressivité :**  Quel que soit le niveau, la fréquence des situations d’écriture et la quantité des écrits produits, dans leur variété, sont gages de progrès. Au début du cycle, le temps que demande toute activité d’écriture pour de jeunes élèves non experts ne doit pas dissuader de lui donner toute sa place tous les jours.  Au **CP**, la pratique guidée et contrôlée par le professeur doit permettre d’assurer une première maitrise des gestes d’écriture et des modalités efficaces de copie.  La production de textes courts est alors articulée avec l’apprentissage de la lecture ; des textes d’appui, juste transformés sur quelques points, peuvent constituer de premières matrices pour une activité qui articule copie et production d’un texte neuf et cohérent.  Le guidage du professeur est nécessaire pour l’élaboration de textes ; les échanges préparatoires sont constitutifs du travail du langage oral. L’aide apportée par la dictée à l’adulte reste indispensable pour nombre d’élèves.  Au **CE1** et au **CE2**, la vigilance quant à l’activité graphique doit demeurer forte ; l’apprentissage de stratégies de copie performantes continue, en relation avec le travail de perfectionnement sur le code conduit en lecture et avec la mémorisation orthographique.  La diversification des textes produits est liée à la diversité des situations offertes par l’ensemble des activités de la classe. C’est le travail « méthodologique » en continu sur le cycle, en interaction avec la lecture et l’étude de la langue, qui fera progresser les élèves, alors que les activités dans lesquelles il s’insère apporteront la matière aux productions.  Les occasions d’écrire très nombreuses devraient faire de cette pratique l’ordinaire de l’écolier.  Celui-ci gagne à se représenter l’enjeu du texte, l’intérêt de son ou ses lecteur(s) pour s’engager dans la tâche (élaboration d’écrits en interaction avec la lecture pour donner envie de lire un livre, rédaction de synthèses partielles puis finale dans une séquence d’apprentissage pour se remémorer l’essentiel de ce qui est à savoir, pastiches pour amuser, exposé de « faits divers » arrivés dans l’école pour informer via le journal ou le blog de l’école, etc.). | |